

UNITÉ D'INTERVENTION DE CRISE ET DE PSYCHOTHÉRAPIE DE L'ÂGE AVANCÉ

Des soins en ville pour les
personnes âgées



Hôpitaux
Universitaires
Genève

Présentation

Quels objectifs ?

L'unité d'intervention de crise et de psychothérapie de l'âge avancé (UCPT, anciennement CAPPA) a pour but de :

- ▶ proposer une prise en soin adaptée et multidisciplinaire aux personnes âgées qui traversent une crise existentielle ou qui souffrent d'un trouble psychique
- ▶ soutenir les familles et les personnes proches aidantes
- ▶ collaborer étroitement avec la ou le médecin traitant et l'ensemble du réseau médico-social (médecins spécialistes, soins à domicile, EMS, foyers de jour, associations, etc.)
- ▶ favoriser le maintien à domicile ou soutenir si nécessaire la transition vers un nouveau lieu de vie par le travail en collaboration avec la famille et le réseau de soin.

Pour qui ?

L'UCPT est destiné aux personnes de plus de 65 ans qui souffrent d'un trouble psychique (trouble dépressif, trouble anxieux, trouble psychotique, trouble de la personnalité, etc.) associé ou non à des troubles cognitifs (maladie d'Alzheimer, autres maladies neurodégénératives, maladies cérébro-vasculaires, etc.).

Comment faire une demande de prises en soins ?

Les demandes sont faites par votre médecin qui remplit le formulaire en ligne (voir « Informations pratiques »).

Par qui ?

L'équipe multidisciplinaire est composée de psychiatres, psychologues, infirmiers et infirmières, aides soignants et soignantes, psychomotriciens et psychomotriciennes, musico-thérapeutes et art-thérapeutes, ergothérapeutes, assistants et assistantes sociales.

Prestations

Afin d'offrir des soins spécifiques et individualisés, l'UCPT propose des consultations ambulatoires et des programmes de soins plus soutenus (hôpitaux de jour, programme de crise), des psychothérapies de couple et de famille, ainsi qu'un soutien aux personnes proches aidantes.

Pour chaque patient ou patiente, une évaluation psycho-gériatrique initiale est réalisée pour définir les objectifs de soins. Afin de les atteindre, des traitements conduits par une équipe multidisciplinaire sont proposés.

Consultation ambulatoire

L'UCPT propose une prise en charge psychiatrique, psychothérapeutique et sociale personnalisée sous forme d'entretiens individuels.

Hôpital de jour

L'hôpital de jour est une structure ambulatoire permettant des prises en soins multidisciplinaires intensives. La fréquence est définie selon l'indication et les besoins individuels et varie entre une à trois demi-journées par semaine.

3 programmes d'une durée de 3 à 9 mois sont proposés pour les personnes présentant :

- ▶ troubles psychiques (dépression, anxiété, psychose, etc.)
- ▶ troubles psychiques associés à un trouble neurocognitif léger TCL (MCI)
- ▶ troubles psychiques associés à un trouble neurocognitif modéré et avancé.

Un programme orienté sur le rétablissement d'une durée de 12 à 18 mois s'adressant aux personnes ayant des troubles psychiques chroniques est également proposé.

Programme de crise

Les patientes ou patients en situation de crise peuvent bénéficier d'un programme intensif comportant des soins individuels et groupaux de 5 à 7 demi-journées par semaine. En cas de nécessité clinique, des lits permettant des séjours de courte durée sont disponibles.

Soutien aux personnes proches aidantes

Un soutien est proposé sous forme de psychoéducation et d'accompagnement psychologique. Il s'adresse aux personnes dont un ou une proche est atteinte de troubles neurocognitifs ou psychiatriques.

Psychothérapie de couple et de famille

Des thérapies familiales ou de couple sont proposées pour les situations de souffrance relationnelle liées aux événements de vie, à la présence d'une maladie physique ou psychique ou un moment de crise maturatif (retraite, perte autonomie, etc.).

Facturation

Les prestations sont remboursées par l'assurance de base (LAMal) sous déduction de la franchise et de votre participation (10 % des frais à charge).

En cas de mobilité réduite, un transport à la charge du ou de la patiente peut être organisé.

Informations pratiques

Contact et horaires

Secrétariat

Du lundi au vendredi de 8h à 17h30

☎ 022 305 49 00 - Fax 022 305 49 49
secretaires.CAPPA@hug.ch

Programme de crise
7j/7 et 24h/24

☎ 022 305 49 00

Formulaire de demande de prise en soins

Pour toutes demandes, merci de faire compléter et renvoyer au secrétariat le formulaire disponible en ligne :

➔ www.hug.ch/psychiatrie-geriatrique

Service de psychiatrie gériatrique

Unité d'intervention de crise et de psychothérapie de l'âge avancé (UCPT)

Rue des Epinettes 10
1227 Carouge

Accès

Tram 15 et 17,
arrêt « Industrielle »
Bus 11,
arrêt « Epinettes »



Ce dépliant a été réalisé par le Service de psychiatrie gériatrique en collaboration avec la Direction de la communication.